

Avis de constitution

SOCIETE « TITO COMPAGNIE MINIERE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE GROUPEMENT 4000  
D , Lot 238, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TITO COMPAGNIE MINIERE »

Objet : Activités minières .

Toutes opérations quelconques pouvant concerner directement ou indirectement à l'objet social dont les éléments viennent d'être indiqués ou à des objets connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises similaires ou connexes. La société pourra faire toutes les opérations définies ci-dessus en totalité avec toutes autres personnes physiques ou morales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE GROUPEMENT 4000 D , Lot 238, Ilot 36

Dirigeant(s) Mlle KOUAME BLA EMILE-EDWIGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10991 du 24/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65603/GTCA/RC/2024 du 24/10/2024

